

FAM!LLE

Comment mon enfant à besoins spécifiques peut-il s'engager dans son parcours de citoyen ?

Sommaire

Votre enfant à besoins spécifiques ou en situation de handicap a 16 ans ou plus ?

Il souhaite s'engager au service des autres ?



Le service civique



**Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions
d'Animateur
(BAFA)**



Le service civique



Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

De 24h par semaine, il s'effectue dans 9 grands domaines prioritaires pour la République (culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport) et est indemnisé à hauteur de 610 € par mois.



Retrouvez plus d'informations sur le site ServiceCivique.gouv.fr.



La FOL Savoie s'inscrit dans cette démarche de volontariat en proposant plusieurs missions de services civiques chaque année, dans les différents domaines d'intervention de la fédération et de ses associations affiliées (école, sport, lecture, etc.).

Les missions et le cadre peuvent être adaptés en fonction du handicap (21 heures par semaine).

Une aide financière peut également être demandée par la structure en cas de besoin d'adaptation des infra structures.

Retrouvez les offres de Service Civique proposées par la FOL Savoie, [en cliquant ici](#).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Anne-Sophie Segaud, Référente Service Civique.



Par téléphone : 07 88 69 32 53



Par mail : sc@fol73.fr

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (plus généralement appelés colo, centres de vacances et centres de loisirs).

Pour s'inscrire à un BAFA, votre enfant à besoins spécifiques ou en situation de handicap doit avoir 16 ans révolus.

Le BAFA se déroule en trois étapes. Ces trois étapes doivent être validées pour obtenir ce brevet.



Chaque année, la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) de Savoie propose plusieurs sessions de formations BAFA. Nous souhaitons accueillir dans nos stages des jeunes en situation de Handicap et pouvons adapter les méthodes pour que chacun puisse suivre le stage.



Pour plus de renseignements et le calendrier des sessions de formations vous pouvez consulter la page dédiée au BAFA sur le site internet de la [FOL Savoie](#).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :



Par téléphone : 04 79 33 29 18



Par mail : bafa@fol73.fr

Les aides financières possibles pour passer le BAFA :

La formation BAFA coûte en moyenne 900 € et pour en réduire le coût, il existe plusieurs types d'aides financières en Savoie.

- **Une aide nationale universelle** versée sans condition de ressources ni d'âge

Une aide nationale de 200 € sans condition de ressources ni d'âge versée :

- Directement au stagiaire (sauf en cas de financement par un tiers) ;
- Par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du lieu de résidence du stagiaire.
- Dans les 3 mois qui suivent la session d'approfondissement ou de qualification (3ème étape) via un formulaire de demande d'aide nationale BAFA que le candidat doit faire compléter par les organismes auprès desquels il a effectué chacune des étapes.

Vous souhaitez faire une demande d'aide nationale, retrouvez [le formulaire ici](#).



- **Les aides locales :**



De la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de Savoie

Certaines caisses d'allocation familiale (CAF) proposent des aides individuelles complémentaires dont les montants et les modalités d'octroi varient selon leur politique d'action sociale (les aides sont généralement soumises à des critères sociaux et/ou d'âge).

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de Savoie propose aux personnes :

- De 16 ans et plus ;
- Domiciliées en Savoie ;
- Ne bénéficiant pas d'aides financières au titre de la formation professionnelle, de l'insertion sociale ou professionnelle, ou suivant une formation financée à ce titre.

Une aide de 247€ versée directement à l'organisme de formation habilité. Elle est déduite du montant du stage de base. Les stagiaires n'auront à payer que le reste à charge. Il suffit de fournir un justificatif de domicile lors de l'inscription au stage.

La formation doit être assurée par un organisme de formation à but non lucratif habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

L'URFOL Auvergne Rhône-Alpes, à laquelle la FOL 73 est rattachée, fait partie de ces organismes. En vous inscrivant à un BAFA proposé par l'URFOL, votre demande d'aide financière sera automatiquement prise en compte.



➔ De la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes Nord

Le montant de la participation de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord (Savoie, Haute Savoie, Isère) est de :

- 150€ par stage pour les familles dont le Quotient Familial (QF) est inférieur à 834€.
- 100€ par stage pour les familles dont le Quotient Familial (QF) supérieur ou égal à 834€.

Cette aide s'applique aux personnes affiliées au régime de sécurité sociale des agriculteurs.

**Vous souhaitez nous aider à contribuer à l'enrichissement
de ce site internet ?**

Afin de favoriser le Vivre Ensemble, partageons nos connaissances au plus grand nombre.

N'hésitez pas à nous communiquer toutes informations pouvant être utile à d'autres familles ou à des professionnels.

 **Contactez-nous par mail : carrousel@fol73.fr**

Nous actualisons régulièrement les informations sur le site internet du Carrousel – Pôle Ressources Handicap de Savoie.

 **Site internet : <http://www.fol73.fr/le-carrousel-prh/>**